



Chère joueuse, cher joueur, chers parents,

Voici quelques précisions concernant les cotisations à régler pour la saison 2025-2026. Nous avons revu le montant et les modalités de la cotisation pour la prochaine saison. Le tableau des cotisations par catégorie d'âge se trouve au verso de ce document.

Concours de Lotto-flatte d'octobre 2025.

Avec les cotisations, vous recevez 5 billets de tombola permettant de participer au «lotto-flatte» que nous organiserons en octobre 2025. Celui qui aura l'honneur d'être choisi par la vache participante se verra attribuer le gros lot unique de 2.000,00 € en liquide.

Vous pouvez conserver ces billets pour participer au tirage et tenter de gagner le gros lot de 2.000,00 €. Vous pouvez aussi vendre les 5 billets de 10,00 € à vos voisins ou proches. Les 50,00 € que vous récoltez sont bien sûr à vous et vous récupérez ainsi l'entièreté de l'augmentation de cotisation de 50,00 €. Votre cotisation restera inchangée par rapport à cette saison.

Nous organisons ce lotto-flatte pour faire face à une partie de l'augmentation de nos frais de fonctionnement. La vente des billets de tombola nous permet donc de maintenir une cotisation inchangée malgré l'augmentation non négligeable des frais de fonctionnement du club. Nous espérons aussi que le jour du tirage au sort sera l'occasion de nous retrouver nombreux dans une ambiance conviviale.

Réductions de cotisation.

Outre la nouveauté de la tombola, les réductions suivantes restent d'application : 45 € (2ème enfant affilié), 65 € (3ième enfant) ou 85 € (4ème enfant). De même si la cotisation nous parvient avant le 30 juin 2025, une réduction supplémentaire de 15 € vous est accordée.

Votre mutuelle vous rembourse aussi une partie de la cotisation ! Lors de cette saison, moins d'un jeune sur deux nous a remis sa demande d'attestation ...Transmettez-nous l'attestation via mail (cotisations@rfcsart.com) ou déposez la dans la boîte à lettres placée à l'entrée des vestiaires et nous vous la renverrons dès que possible.

La cotisation inclut deux abonnements offerts aux parents des joueurs et donnant droit à l'entrée gratuite à TOUS les matchs du club, y compris les équipes premières (hommes et dames). Les abonnements seront disponibles au guichet d'entrée dès réception du paiement de la cotisation.

Nous vous demandons de verser la somme due le 1er septembre 2025 au plus tard au compte CRELAN BE69 1031 1319 0378 avec la communication suivante : « Nom et Prénom du joueur - Année de naissance ». **Merci de respecter cette communication qui nous permettra un suivi aisé des paiements.**

Les joueurs non en ordre de cotisation à cette date ne pourront plus être alignés. Si vous rencontrez des difficultés pour le paiement de la cotisation n'hésitez pas à contacter Marc Legras (trésorier) via l'adresse mail cotisations@rfcsart.com ou par téléphone au 0497 10 43 73 afin de convenir ensemble d'un étalement du paiement.

Votre cotisation inclut aussi un pack comprenant short et bas ainsi qu'une veste et un pantalon de training aux couleurs du club. Pour le recevoir, la cotisation devra être réglée (voir document ci-joint concernant les essayages et la livraison des équipements.)

Si vous avez des questions, vous pouvez contacter un membre du comité du club ou envoyez un mail à l'adresse cotisations@rfcsart.com et nous vous répondrons le plus rapidement possible.

En vous remerciant par avance, nous vous souhaitons une bonne saison sportive.

Le RFC Sart-lez-Spa

Résumé des cotisations pour la saison 2025-2026

Montant de la cotisation par catégorie	Catégorie = enfant né en	Réduction par affilié supplémentaire dans la même famille	Réduction supplémentaire en cas de paiement avant le 30.06.24
U6 310,00 EUR (*)	né en 20 ou 2021	45 € pour le 2 ^{ème} affilié,	15 €
U7 320,00 EUR (*)	né en 2019	65 € pour le 3 ^{ème} affilié,	
U8 et U9 335,00 EUR (*)	né en 2017 ou 2018	85 € pour le 4 ^{ème} affilié.	
de U10 à U13 345,00 EUR (*)	né entre 2013 et 2016		
de U14 à U21 375,00 EUR (*)	né entre 2005 et 2012		
(*) la cotisation inclut 5 billets de tombola de 10 € permettant de participer au lotto flatte (explications au recto)			

DERNIERE DATE POUR LE PAIEMENT DE LA COTISATION : 01.09.2025

Compte pour le versement : BE69 1031 1319 0378

Communication : « Nom + Prénom du joueur et année de naissance + frère/sœur de ... (si plusieurs affiliés dans la même famille) »

Merci de faire un paiement par joueur (même si vous payez pour 2 ou 3 enfants dans la famille), cela facilitera grandement le suivi des cotisations à notre niveau

Attention : pour les essayages des packs d'équipements, nous demandons à ce que la cotisation soit payée ou qu'un paiement en plusieurs tranches ait été conduit avec le trésorier, Marc Legras (mail : tresorier@rfcsart.com ou tél 0497 10.43.73)